



## La lettre du village de Saint-Gibrien n°39 / mars 2024

### DISPARITION

Institutrice à Saint-Gibrien de 1968 à 1979 puis secrétaire de mairie de 1990 à 2001, Madame Françoise VASSEUR nous a quitté le vendredi 16 février.



### TRAVAUX RD3

Les travaux de génie civil sont terminés pour l'effacement des réseaux le long de la RD3. Le raccordement électrique, à partir du réseau enterré nouvellement créé, a été réalisé. Les raccordements de la fibre et du téléphone seront réalisés prochainement. Une fois cela effectué, les anciens poteaux pourront être retirés.

### FORMATION CROIX BLANCHE

Deux formations « d'équipier secouriste » de la Croix Blanche ont eu lieu à Saint-Gibrien les weekends des 24 et 25 février et les 2 et 3 mars. Cette formation permet d'intégrer une équipe secouriste, de participer au secours à victime dans un plan d'urgence et de diriger un binôme sur un poste de secours



### BROCANTE SAINT-GIBRIEN

Organisée par l'Association Loisirs et Culture, la brocante du village se tiendra le 26 mai 2024.

Une brocante sans exposants ne peut pas se tenir, une brocante sans visiteurs n'est pas imaginable, une brocante sans bénévoles est impossible. N'hésitez pas à venir prêter la main à l'ALC le 26 mai, une heure, deux heures, la matinée, la journée.

La réunion des bénévoles et volontaires se tiendra le samedi 16 mars 2024 à 10h00 dans la salle du conseil municipal de la mairie.

### Réunion publique Brocante 2024

16 mars 2024 à 10h - 11h  
Salle du conseil de la Mairie

Pour les bénévoles et volontaires

*Si vous ne pouvez pas être présent mais  
volontaire pour la préparation ou le jour  
J contactez nous !*

[brocantestgibrien@gmail.com](mailto:brocantestgibrien@gmail.com)

### TENNIS CLUB SAINT-GIBRIEN

L'assemblée générale du Tennis club de Saint-Gibrien se tiendra le 17 mars 2024 à 10H30 dans la salle communale du village.

Le renouvellement du bureau de cette association est souhaité par les dirigeants actuels. Faute de repreneurs (euses), la dissolution de cette association est même envisagée.

[tennisclub.saintgibrien@gmail.com](mailto:tennisclub.saintgibrien@gmail.com)



### NON-ESSENTIELS DE SAINT-GI

Les **Non-essentiels 2024**

De Saint-Gi



Samedi 29 juin 11h00 à 20h30  
Dimanche 30 juin 10h00 à 18h00

**Saint-Gibrien**

Afin de lutter contre le dérèglement climatique et assurer la souveraineté énergétique de notre pays, le parlement a adopté en mars 2023 la loi d'accélération des énergies renouvelables. Il nous appartient de définir maintenant les zones d'accélération dans notre commune et de lancer une concertation sur ce sujet.

Ci-dessous deux liens qui vous permettent d'appréhender au mieux cette étude.

<https://www.ecologie.gouv.fr/planification-des-energies..>

<https://geoservices.ign.fr/portail-cartographique-enr>

Un cahier a été mis place en mairie pour recueillir vos remarques et suggestions.

Site internet : <https://saint-gibrien.fr>---Facebook : Mairie de Saint-Gibrien---Illiwap : station Saint-Gibrien

## WINTER PARTIE

Un grand merci à l'Association Loisirs et Culture pour l'organisation de la soirée Winter Party, superbes moments dans une très belle ambiance autour d'une croziflette.



## CHIENS DANS LE VILLAGE

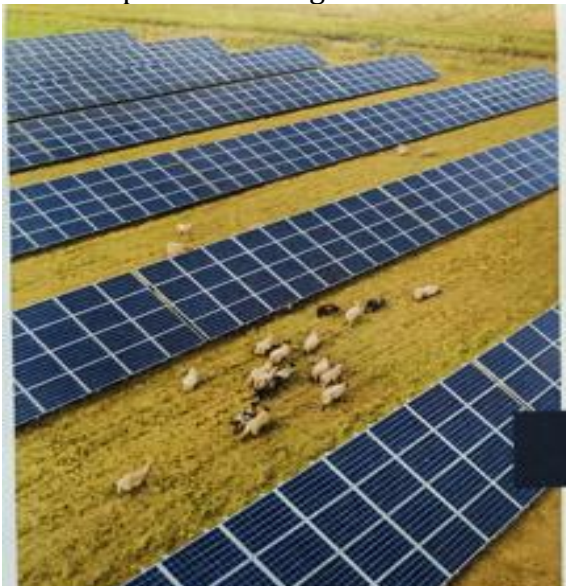
Suite à divers incidents mettant en cause des chiens non tenus en laisse un arrêté municipal imposant la laisse sur l'espace public a été pris au mois d'octobre 2022. Depuis, certains, s'affranchissent de ce devoir. Cela a déjà occasionné la chute de personnes âgées, des incidents entre habitants et des personnes qui ne veulent plus venir au City Stade, par peur, avec des enfants. Cela va bien entendu à l'encontre du « Vivre ensemble ». Si un des problèmes (multiples incidents, multiples signalements, médiations sans aucun résultat) est en cours de règlement par l'établissement de procès-verbaux suivis par le tribunal de Châlons-en-Champagne, il est demandé à chaque propriétaire de canidé de bien prendre en compte cet arrêté et de profiter des espaces, des champs, des chemins que nous offre notre campagne. Il ne s'agit pas de savoir si un chien est gentil ou méchant mais de bien prendre en compte la gêne qu'un animal peut provoquer à autrui. Il est rappelé que chaque propriétaire est responsable du ramassage des déjections canines de son ou ses canidés. Nous comptons sur votre compréhension pour que chacune et chacun puissent se promener paisiblement et ainsi profiter de tous les espaces mis à disposition dans le village.

Soucieux de la cause animale une page Facebook a été créée il y a près de deux ans :

Les animaux à Saint-Gibrien

## PROJET AGRIVOLTAÏQUE

Un projet agrivoltaïque est en cours d'élaboration à Saint-Gibrien sur une parcelle privée. La totalité du parc représentera une surface de plus de 13 hectares, générant plus de 10 740 MWh par an. Si la dépose du permis de construire est imminente, les premiers travaux ne devraient pas commencer avant fin 2025. Cette parcelle est non visible à partir du village.



## PISTE CYCLABLE

La voie verte rejoignant le bas de Fagnières va être prolongée. 3 actions sont prévues pour notre village :

- Raccordement de la voie verte sur le RD 87 au niveau du chemin des Jardins
- Mise en place de la signalisation cycle sur le RD87 et la voie verte pour la traversée de chaussée
- Réalisation de marquage au sol chemin des Jardins pour raccordement à la piste cyclable qui sera créée le long de la RD3

